

CONTACT

Pauline THIVEL
04.78.78.70.59
pauline.thivel@univ-lyon3.fr

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

David MONGOIN
Directeur du Centre de Droit Constitutionnel, Université Jean Moulin Lyon 3
Philippe BLACHÈRE
Professeur de droit Public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

PLAN D'ACCÈS

Lieu du colloque
Université Jean Moulin - Lyon 3
Salle GARRAUD
15 quai Claude Bernard 69007 Lyon

Plan d'accès au site des Quais



WWW.FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR

© slavun - Fotolia.com



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DE DROIT

Journée décentralisée de l'AFDC

SCIENCES MÉDICALES

ET DROIT

CONSTITUTIONNEL

04 DÉCEMBRE 2015
LYON



Lieu

Salle GARRAUD
Université Jean Moulin Lyon 3
15, Quai Claude Bernard
69007 LYON

DÉROULEMENT

14H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H15 ALLOCUTION D'OUVERTURE

FRANCK MARMOZ, Doyen de la faculté de droit
DAVID MONGOIN, Directeur du Centre de Droit Constitutionnel

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES RAPPORTS SCIENCES MÉDICALES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Sous la présidence de **David MONGOIN**

14h30 SCIENCES MÉDICALES ET DROIT

François VIALA, Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier

14h50 SCIENCES MÉDICALES ET DROIT CONSTITUTIONNEL : LE POINT DE VUE DU DÉPUTÉ

Jean-Louis TOURAINE, Député du Rhône, Professeur de médecine

15h10 DÉONTOLOGIE ET SANTÉ PUBLIQUE EN DROIT CONSTITUTIONNEL

Jean-François KERLEO, Maître de Conférences en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

15h30 Débats - pause

RELATIONS JURIDIQUES ENTRE SCIENCES MÉDICALES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

16h00 LE DROIT À LA PROTECTION DE LA SANTÉ DANS LA JURISPRUDENCE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Philippe BLACHÈR, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

16h20 LE DROIT À LA PROTECTION DE LA SANTÉ DANS L'ARTICLE 11 DU PRÉAMBULE DE 1946, LES IMPACTS EN TERMES DE SOLIDARITÉ

Marion GIRER, Maître de Conférences en droit privé à l'IFROSS à l'Université Jean Moulin Lyon 3

16h40 RELIGION ET SOINS

Mathilde PHILIP-GAY, Maître de Conférences en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

17h00 LA QUESTION DE LA FIN DE VIE (LE CAS VINCENT LAMBERT)

Maïlys TETU, Doctorante de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

17h20 Débats

